

Patrimoine L'association pour la protection du patrimoine des Portes-en-Ré (A4P) lance une souscription pour restaurer la cabane des Fontaines. Ce bâtiment, datant de 1852 est une maison forestière, située en haut de la dune près la plage du Petit-Bec. La cabane étant devenue dangereuse, l'ONF souhaitait la détruire. Mais l'association a obtenu de pouvoir la restaurer.

Sauver la cabane des Fontaines



Pour restaurer, et sauver la cabane des Fontaines, l'association pour la protection du patrimoine des Portes lance une souscription.

Photo Y.W.

Son emplacement en a fait rêver plus d'un, mais elle était menacée de disparaître. La cabane des Fontaines, maison forestière appartenant à l'ONF (office national des forêts), est située sur le haut de la dune près de la plage du Petit Bec. Cette petite maison basse domine la conche des Baleines. Entourée de chênes verts, elle a été construite en 1852 et servait à abriter le personnel des eaux et forêts.

À l'abandon depuis années, la cabane des Fontaines est aujourd'hui menacée de disparaître. Régulièrement "squattée" et vandalisée, elle est en mauvais état, si bien qu'elle représente un danger. Voilà pourquoi l'ONF voulait la détruire.

Un "petit" patrimoine, riche en souvenirs

Mais l'association pour la protection du patrimoine des Portes-en-Ré (A4P) a voulu défendre cette cabane, ancrée dans la mémoire collective. Michel Oger, président de l'A4P précise : "Nous avons signé une convention avec l'ONF, son propriétaire, pour

obtenir la gestion de l'édifice." Élu au conseil municipal portingalais, et secrétaire de l'association, Anne Deniel ajoute : "Quand j'étais enfant, c'était un endroit de balade, de pique-nique, les jeunes allaient y flirter."

La restauration de la cabane est estimée à 22 000 €. La mairie a accordé une subvention de 3 000 € et la très sérieuse Fondation du patrimoine participera à hauteur de 25 % des travaux. Pour compléter le financement, l'association lance un appel aux dons, et va distribuer une plaquette auprès des foyers portingalais. Une souscription avait déjà permis, il y a plusieurs années, la restauration de la chapelle de la Redoute. Car le patrimoine du village - puits, écluses à poissons, phare de Trousse-Chemise, amer de la Rivière, etc. - n'est pas classé. Toutes les bonnes volontés sont donc nécessaires pour protéger ces lieux riches en souvenirs. ■

Y.W.

L'A4P compte 70 adhérents, la prochaine assemblée générale aura lieu durant l'été.